
AG BDFV – Rapport d'Activité

Rappel du contexte (préambule des statuts)

L'Association **Bois des Forêts Vivantes** s'engage pour la préservation et la promotion des forêts vivantes et des savoirs liés à une collaboration harmonieuse entre les humains et la forêt. Elle soutient les actions s'inscrivant dans les valeurs de la charte du **Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF)** et des **groupements forestiers citoyens**. Elle agit dans le cadre d'une mission d'intérêt général.

Sa création s'inscrit dans la continuité des luttes engagées dans le Morvan par plusieurs associations de défense de la forêt, puis par des groupements forestiers citoyens, pour préserver une forêt feuillue diversifiée.

Il est donc naturel aujourd'hui de proposer aux citoyen·ne·s sensibles au maintien de la diversité forestière d'accéder à du bois issu d'une sylviculture permettant de préserver l'écosystème tout en produisant du bois.

Nous proposons un bois **éthique et écologique**, qui permet, à travers l'acte d'achat :

- de préserver la biodiversité, les sols forestiers, la qualité de l'eau, le cycle et le stockage du carbone en favorisant une **sylviculture douce** ;
- de garantir une **rémunération équitable** de tous les acteurs, notamment des intervenants en forêt, tout en valorisant les savoir-faire des métiers forestiers.

Activités

Deux sciages tests ont été organisés alors que l'association était encore en cours de création :

- le **7 juin 2024** (hêtre),
- le **5 septembre 2024** (chêne),

avec du bois issu des parcelles du **Groupe Forestier du Chat Sauvage (GFCS)**.

Cela nous a permis de valider le principe et d'en tirer des enseignements pour les organisations futures. Environ **30 m³ de hêtre et de chêne** ont été sciés sur le terrain de cross de Brassy, gracieusement mis à disposition par les associations

gestionnaires et la mairie. Les acheteurs ont répondu présents ; l'essentiel du volume a été vendu. Une partie du hêtre a été stockée chez un particulier.

Dans cette phase test, le bois a été vendu au bénéfice du GFCS, qui a avancé la trésorerie pour le bois stocké. Les prix pratiqués se sont avérés, avec le recul, **légèrement sous-évalués**. Ces premières cessions ont aussi montré que le **stockage était très chronophage** en manutention.

Le bois a été abattu par une équipe de bûcherons et débardeurs à cheval de la **Coopérative Bocagère**, issue de la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Le débardage s'est fait :

- à cheval jusqu'aux chemins forestiers,
- puis mécaniquement jusqu'au site de sciage, à proximité de la forêt.

Il s'agissait d'une **coupe d'amélioration** marquée par Tristan Susse, expert forestier (Prosylva) du Chat Sauvage.

L'association a été officiellement créée en **novembre 2025**, et un **sciage de deux jours** a été organisé les **17 et 18 mars 2025**.

Des leçons ont été tirées des premiers tests :

- Une **grille tarifaire** a été mise en place, selon les essences et qualités disponibles.
- Les acheteurs achètent une grume ou demi-grume au GFCS, la font scier par un scieur mobile (prestation facturée), et paient une 3e facture à BDFV pour l'organisation du chantier.

33 m³ ont été sciés, principalement du hêtre. **7 m³** ont été stockés sur place pour limiter les manipulations.

Le bois provenait d'une parcelle située à Ouroux, exploitée par une équipe de bûcheron·ne·s et débardeur·euse·s membres du RAF, venus de la région de Cluny avec **5 chevaux** et une **dizaine de personnes**. Le débardage s'est fait à cheval jusqu'aux cloisonnements (chemins) existants. Un travail de débroussaillage a été nécessaire sur certaines portions, pris en charge par des bénévoles du GFCS et de BDFV.

Le bois a été **acheté au-dessus du prix du marché** au GFCS, et **revendu à un tarif inférieur aux acheteurs**, grâce :

- au **circuit court**,
- à la **participation des acheteurs** aux manipulations des planches.

Le transport jusqu'à Brassy a été financé **moitié-moitié par GFCS et BDFV**. Nous avons trouvé un transporteur économique et coopératif, qui a même accepté de charger sous la neige et de décharger en étalant les bois sur le site pour faciliter le chantier.

Ne disposant pas encore de trésorerie, **les bénéfices ont servi à rembourser** le GFCS pour l'achat du bois et à payer le sciage des bois stockés. Il reste désormais à **vendre ce stock**.

Communication

La communication a jusqu'ici été centrée sur les **sociétaires du GFCS** et les **adhérent·e·s d'Adret Morvan**.

- **France 3** a réalisé un reportage conjoint GFCS/BDFV pour le journal télévisé.
- Le **RAF** est venu faire un film de présentation des initiatives, ce qui a contribué à l'obtention du **Trophée de la Fondation AG2R LA MONDIALE** en décembre 2025.

👉 <https://youtu.be/deYoFZrJW84>

Nous avons créé :

- un **site internet** ;
- un **dispositif d'envoi d'e-mails groupés** via inscription en ligne ;
- un **catalogue en ligne** des bois stockés, actuellement en cours de finalisation.
-

Perspectives pour 2026 :

- Élargir la communication.
 - Participer à la **fête du Parc** ? Voir avec Adret et le Chat Sauvage pour un **stand commun**.
 - Produire un **dépliant dédié** ? En attendant, nous pouvons distribuer celui d'Adret qui nous consacre une page.
 - Développer notre présence sur les **réseaux sociaux**.
 - Se faire connaître dans les réunions diverses : Parc, associations, Chalet, etc.
-

Rapport financier

Cette première année a vu les **premières adhésions**, qu'il serait souhaitable de développer (communication, tarif préférentiel ?). L'adhésion est actuellement à **prix libre**.

Les **revenus du sciage de printemps** ont servi à :

- payer quelques frais,
- régler l'achat du bois stocké,
- et financer **la moitié du transport du dernier sciage**.

Des **remboursements de frais** liés à la création de l'association restent encore à honorer.

👉 Un **tableau financier** détaillé sera présenté à l'AG.